

Étaient présents : M. – MMEBOUTHEMY André - Maire, BOUVIER Michel, DELAHAIE Meddy, BUSSON Françoise, NIEZ Sophie, DELALANDE Bruno, GRANDGIRARD Pascal, BARON Rémi, DROUILLÉ Jérôme. GEFFRAULT Fernand, JEULAND Stéphane. M.MARTIN Yannick.

Était excusée : MME GENOUEL Angélique qui représentait le Conseil Municipal à une réunion de vitré Communauté,

Secrétaire de séance : Bruno Delalande

Date de la convocation : 17 juin 2017

Date d'affichage du compte rendu : 11 juillet 2017

En préambule de la réunion du Conseil Municipal, Mr Le Maire propose aux adjoints et conseillers de se rendre au futur foyer intergénérationnel afin de voir l'avancée des travaux

1-APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu, n'ayant pas été envoyé par courrier électronique au Conseil Municipal avant la réunion, sera en validation lors du conseil municipal de juillet.

2-FINANCES

Délibération modificative aux budgets

Suite à des erreurs d'écritures, il est demandé au Conseil Municipal de valider les modifications suivantes :

Monsieur le Maire signale une erreur d'écriture dans la reprise du solde d'exécution 2016 dans la section d'investissement et propose donc de rectifier le budget Zone d'Activités comme suit :

I N V E S T I S S E M E N T	dépenses	Compte	intitulé	<i>Montant</i>	
		001	Déficit reporté	-3.00	
				TOTAL DEPENSES	-3.00
	recettes	1641	emprunt	-3.00	TOTAL RECETTES

Monsieur le Maire signale une erreur d'écriture dans la répartition entre chapitre dans la section de fonctionnement et propose donc de rectifier le budget comme suit :

F O N C T I O N N E M E N T		Compte	intitulé	Montant
	dépenses	C/608-042	Frais accessoires	-1695.000
		C/608-043	Frais accessoires	+1695.00
	TOTAL DEPENSES			0
	recettes	C/796-042	Transfert de charges financières	-1695.00
		C/796-043	Transfert de charges financières	+1695.00
			TOTAL RECETTES	0

Ses modifications sont adoptées à l'unanimité.

Mr le Maire en profite pour faire un point sur l'état de la dette existante. Elle est de 395 665€ et non pas de 495 665€ comme mentionné récemment hors budget de la station d'épuration et prêt relais (ligne de crédit ouverte).

Il fait part aussi que les emprunts contractés suite à la construction de la salle des sports et des logements du lotissement de la Vigne arriveront à échéance en 2018, permettant à la commune d'augmenter sa capacité d'autofinancement.

Annulation Location de salle

Le Conseil Municipal autorise l'annulation du titre de recette émis suite à une annulation de location de salle.

Plusieurs conseillers demandent à ce qu'en 2018, les conditions de remboursement soient revues car les salles auraient pu être louées à d'autres personnes.

Demande de subvention Contrat de ruralité.

Suite à un ordre de service donné trop tôt pour le démarrage des travaux, la demande de subvention initiale est devenue caduque. Elle sera donc revue pour que cette demande de subvention soit demandée sur les lots n° 2 et n°3 sur les chantiers Route du Bois Simon.

Le montant de la subvention sera de 24000€

Le conseil adopte à l'unanimité cette demande de subvention.

3-ACHATS ET TRAVAUX

Achat de Jeux

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'achat de jeux pour la balade Pierre Rossignol pour un montant de 9 756€ TTC. Ils seront installés proches de ceux existants.

Etant donné que l'autre partie de ce chemin appartient aux d'autres propriétaires, la commission urbanisme a donné un avis défavorable à l'achat.

Le Conseil vote contre à 11 voix et 1 abstention

Le Conseil Municipal aurait souhaité dans la transaction une vente comprenant l'accès à un chemin piétonnier menant au lotissement des tilleuls. Les propriétaires n'y sont pas favorables.

4-TRAVAUX

Modification de l'alimentation électrique du foyer intergénérationnel.

Suite à la modification des différents appareils de chauffage, il est nécessaire de faire des modifications électriques. Ces travaux montent à 458€ HT soit 549.60 € ttc
Le conseil valide ce devis.

Il sera nécessaire aussi de changer l'abonnement électrique.

5-AFFAIRES COMMUNALES

Autorisation de retirer des ouvrages du fonds de la bibliothèque

Le conseil municipal autorise à l'unanimité de retirer des ouvrages du fonds de la bibliothèque.

Adhésion au RAM de Chateaubourg

Le conseil valide à l'unanimité l'adhésion de la commune de Cornillé au Relais d'Assistante Maternelle. Le montant de la cotisation n'est pas encore fixé à ce jour mais devrait en fonction du nombre d'habitants.

Convention avec la ferme de Milgoulle

Le Conseil Municipal valide la signature de la convention avec la ferme de Milgoulle. La durée de cette convention est de 10 ans. Pour rappel, l'objet de cette convention est la mise en place sur la commune de zones d'éco pâturage gérées par la ferme de Milgoulle.

6-QUESTIONS DIVERSES

Point sur l'Accueil Jeunes

Actuellement, l'accueil jeune est fermé car l'animateur en charge de cet accueil est en arrêt maladie. Il est salarié de l'AIAJ, l'association en charge actuellement de cet accueil. Les représentants de la commune sont inquiets de cet arrêt car il peut mettre en difficulté l'accueil de loisirs prévus par l'AIAJ en cas d'absence de sa directrice en plus de cet arrêt.

Mme Busson estime que le service fourni par l'AIAJ n'est pas conforme à l'attendu compte tenu des subventions versées pour cet accueil jeunes.

L'AIAJ cherche des solutions palliatives, en vain à ce jour.

Spectacle

La commune a été sollicitée pour accueillir le jeudi 24 août, un festival nommée « Théâtre au village ». La commune va donner suite à cette sollicitation.

Prochain conseil municipal le jeudi 20 juillet 2017 à 19H30

La séance est levée à 21h30.